

Communiqué de Presse

Un signal fort sur le Plan d'éradication
des algues vertes sur les côtes bretonnes :
annoncer la création d'une Banque du lisier

Le 20 août 2009, le Premier ministre lançait une action volontariste pour résoudre enfin le lancinant problème des algues vertes sur les côtes bretonnes. Le rapport Dalmas Moreau Quévremont Frey de janvier 2010 préconisait toute une série de mesures, parmi lesquelles figurait un contrôle strict des rejets de nitrates issus des activités agricoles.

Les excédents de nitrates sont dénoncés depuis plus de vingt ans dans l'Ouest de la France, et il est largement temps de trouver de vraies solutions.

L'annonce de la création d'une Banque du Lisier constituera un signal fort de la volonté de mettre enfin la situation sous contrôle.

Une Banque du lisier aurait pour mission d'organiser les échanges d'effluents entre les éleveurs et les cultivateurs, sur la base des cotations des prix demandés et offerts pour cet engrais organique. Elle s'occuperait aussi de recevoir et contrôler les déclarations (y compris éventuellement celles concernant la PAC et d'autres procédures).

Ce système, adopté dans plusieurs pays d'Europe du nord, présente trois avantages déterminants :

- atteindre un optimum économique, en répartissant les excédents d'effluents chez les cultivateurs dont la demande est la plus forte, et qui peuvent ainsi diminuer leurs achats d'engrais chimiques,

- inciter les exploitants agricoles à respecter les réglementations, puisqu'ils détient désormais un nouveau droit affecté d'une valeur économique, qu'ils souhaitent spontanément préserver à l'avenir,

- jouer un rôle de formation, d'animation auprès des exploitants et de tous les acteurs concernés.

Une telle Banque du lisier pourra être créée pour les bassins versants à ulve, et permettra d'atteindre rapidement des résultats tangibles.
